REPUBLIQUE FRANCAISE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORET

Arrêté

fixant la composition de la commission administrative paritaire compétente pour le corps des adjoints administratifs du ministère chargé de l'agriculture

Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement,

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

VU le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 modifié, relatif aux commissions administratives paritaires ;

VU l'arrêté du 12 février 2007 modifié, instituant une commission administrative paritaire compétente pour le corps des adjoints administratifs du ministère de l'agriculture et de la pêche ;

VU l'arrêté du 22 mai 2015 fixant la composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des adjoints administratifs ,

Arrête :

Article 1er - La composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des adjoints administratifs du ministère chargé de l'agriculture, instituée par l'arrêté du 12 février 2007 susvisé, est fixée ainsi qu'il suit :

A - Représentants de l'administration

Membres titulaires

- Monsieur Jacques CLEMENT, chef du service des ressources humaines au secrétariat général ;
- Monsieur Michel GOMEZ, sous-directeur mobilité, emplois, carrières au secrétariat général ;
- Monsieur Alain SCHOST, ingénieur général chargé de l'appui aux personnes et aux structures ;
- Madame Christine MOURRIERAS, inspectrice générale chargée de l'appui aux personnes et aux structures ;
- Monsieur Marc MICHEL, ingénieur général chargé de l'appui aux personnes et aux structures ;
- Madame Isabelle SARTHOU, chef du bureau de la gestion des dotations et des compétences à la direction générale de l'enseignement et de la recherche ;
- Madame Sophie ANDRE, chef du bureau du pilotage du programme "sécurité et qualité sanitaires de l'alimentation" à la direction générale de l'alimentation ;
- Monsieur Marc CASTAINGS, chef du bureau de gestions des personnels de catégorie B et C au secrétariat général ;
- Monsieur Julien VIALLON, directeur adjoint des ressources humaines de l'institut français du cheval et de l'équitation ;
- Madame Florise CAO, adjointe au chef du bureau de gestion des personnels de catégorie B et C ;
- Monsieur Daniel GUICHERD, directeur adjoint des ressources humaines de l'Agence de Services et de Paiement.

Membres suppléants

- Monsieur Bertrand MULLARTZ, adjoint au chef du service des ressources humaines au secrétariat général ;
- Monsieur Patrice CHAZAL, adjoint au sous-directeur mobilité, emplois, carrières au secrétariat général ;
- Monsieur Paul MERLIN, inspecteur général chargé de l'appui aux personnes et aux structures ;

- Madame Stéphanie FRUGERE, adjointe au sous-directeur mobilité, emplois, carrières au secrétariat général ;
- Madame Marie-José LAFONT, inspectrice générale chargée de l'appui aux personnes et aux structures ;
- Monsieur Jacques FAUVEL, adjoint au chef du bureau de la gestion des dotations et des compétences à la direction générale de l'enseignement et de la recherche ;
- Monsieur Filipe SANTOS, adjoint au chef du bureau du pilotage du programme "sécurité et qualité sanitaires de l'alimentation" de la direction générale de l'alimentation ;
- Monsieur Mathias SCHUBEL, chargé de mission auprès du chef du chef du bureau de gestion des personnels de catégorie B et C ;
- Madame Isabelle POUGET, direction des ressources humaines de l'institut français du cheval et de l'équitation ;
- Monsieur Eddy ALLAIN, adjoint au chef du bureau de gestion des personnels de catégorie B et C ;
- Madame Christine COTTEN, chef du service des ressources humaines de FranceAgriMer.

B – Représentants du personnel

Membres titulaires

- Monsieur Jacques DELCEY	adjoint administratif principal 1ère classe	UNSA
- Madame Caroline BRUKHANOFF	adjoint administratif principal 1ère classe	FSU
- Madame Gisèle VIMONT	adjoint administratif principal 1ère classe	FO
- Madame Géraldine FABIOUX	adjoint administratif principal 2ème classe	UNSA
- Monsieur Jérôme LEBON	adjoint administratif principal 2ème classe	FSU
- Madame Sylvie RIFFARD	adjoint administratif principal 2ème classe	FO
- Madame Lydie ALMEDA	adjoint administratif 1ère classe	UNSA
- Monsieur Loïc PAYET	adjoint administratif 1ère classe	FO
- Madame Martine GIRARD	adjoint administratif 1ère classe	CFDT
- Madame Elisa BLANCHET	adjoint administratif 2ème classe	UNSA
- Madame Delphine PETIT	adjoint administratif 2ème classe	CGT

Membres suppléants

- Madame Martine FONTAN	adjoint administratif principal 1ère classe	UNSA
- Madame Georgette ABBOTT	adjoint administratif principal 1ère classe	FSU
- Madame Corinne BRANDISKI	adjoint administratif principal 1ère classe	FO
- Madame Nathalie PASTORET	adjoint administratif principal 2ème classe	UNSA
- Madame Sylvie HOMERVILLE	adjoint administratif principal 2ème classe	FSU
- Madame Pascale CANTAT	adjoint administratif principal 2ème classe	FO
- Madame Annie DELRIEU	adjoint administratif 1ère classe	UNSA
- Madame Nora KELLER	adjoint administratif 1ère classe	FO
- Monsieur François RASTEL	adjoint administratif 1ère classe	CFDT
- Madame Malika HAMMOUTI	adjoint administratif 2ème classe	UNSA
- Madame Laurence LAINE	adjoint administratif 2ème classe	CGT

Article 2 – L'arrêté du 22 mai 2015 fixant la composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des adjoints administratifs du ministère chargé de l'agriculture est abrogé.

Article 3 – Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

Fait, le 25 NOV. 2015

Le sous-directeur
du développement professionnel
et des relations sociales

Yves LE NOZAHIC